

chiffres ronds, le montant de 681 millions de dollars que j'ai donné comme chiffre global des dépenses:

Dépenses ordinaires..	\$398,000,000
Dépenses au compte du capital..	7,000,000
Pertes relatives aux avances improductives aux entreprises régies par l'Etat..	42,000,000
Dépenses de guerre..	118,000,000
Autres dépenses spéciales, y compris l'assistance-chômage et les pertes sur la vente du blé.. . . .	89,000,000
Autres frais..	26,000,000

Dans le poste ci-dessus intitulé: "Autres dépenses spéciales" la somme affectée à l'allègement du chômage, aux travaux de secours et à l'assistance à la zone de sécheresse de l'Ouest, se monte à 62 millions de dollars, contre 47 millions pour l'année précédente. Cela comprend un déboursé net de \$7,500,000 en vertu de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Sous la rubrique des "Entreprises régies par l'Etat", le principal article de dépense est le déficit net d'exploitation du National-Canadien, qui s'élève à un peu plus de 40 millions de dollars, comparativement à 54 millions de dollars pour l'année précédente. Cette importante diminution dénote l'amélioration des affaires et le mouvement plus considérable du trafic ferroviaire, surtout dans la dernière partie de l'année. Une constatation fort satisfaisante, c'est que tandis que les recettes d'exploitation se sont accrues de 11.8 p. 100, l'accroissement du trafic n'a accusé une augmentation de frais d'exploitation que de 3.8 p. 100.

Le résultat net des recettes et des dépenses de l'année, c'est que, nos recettes dépassant de 46 millions de dollars les prévisions, et nos dépenses étant inférieures d'environ 24 millions de dollars au chiffre prévu, notre déficit global pour l'année s'élèvera à environ 70 millions de dollars de moins que ce que nous escomptions. Il sera encore de quelque 118 millions, contre 51 millions en 1938-1939.

En conséquence du déficit global de 118 millions de dollars, la dette nette du Dominion s'est élevée à environ \$3,270,980,000 le 31 mars 1940. Le chiffre brut de la dette à cette date est estimé à \$4,028,573,000. Par contre, pour contrebalancer en partie ces engagements au bilan, le Dominion avait un actif productif, y compris le numéraire en caisse, des fonds d'amortissement et des prêts et placements productifs s'élevant à \$757,593,000.

A la fin de l'année financière, il y avait une dette fondée directe non échue (y compris des bons du Trésor) de \$3,695,685,000, dont \$67,196,000 étaient détenus en fonds d'amortissement pour couvrir certaines émissions remboursables à Londres. Des obligations

et autres titres obligatoires portant garantie du Dominion et payables au public se chiffraient au 31 mars 1940 par \$1,084,479,000. Ces valeurs garanties ont diminué pendant l'année de \$987,000. Il y a aussi en cours certains autres éléments de passif imprévu découlant de garanties données sous l'empire des lois de secours et de diverses autres lois. Ces engagements sont indiqués en détail dans le Livre blanc qui fera partie du *hansard*.

La députation sera également intéressée d'apprendre qu'au 31 mars dernier, le taux moyen de l'intérêt sur la dette fondée directe de l'Etat (y compris les bons du Trésor) était de 3.40 p. 100, comparativement à 3.52 p. 100 le 31 mars 1939 et 5.02 p. 100 le 31 mars 1930.

III

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 1940-1941

Je passe maintenant, monsieur l'Orateur, à ce qui est de beaucoup la partie la plus difficile de ma tâche. Il est assez possible d'analyser, avec une assurance suffisante, les tendances économiques récentes, de décrire notre programme financier et d'exposer à grands traits nos opérations financières pendant l'année écoulée. Mais, autre chose, particulièrement dans les circonstances présentes, est de prévoir l'avenir, d'élaborer et de proposer les mesures les plus propres à faire face à une situation probablement plus imprévisible encore de ce temps-ci qu'à aucune autre époque de notre histoire. C'est là, cependant, une responsabilité que doit accepter celui qui se trouve placé dans ma position et ma tâche ne diffère que dans le degré de celle de mes prédécesseurs.

Dans le domaine des dépenses, le budget déjà soumis à la Chambre prévoit que nous dépenserons, pour l'administration, outre les services de guerre, la somme de 448 millions de dollars. Vous le savez déjà, ce budget représente une fusion du budget principal, du budget supplémentaire et du budget supplémentaire spécial ordinairement présentés à la Chambre au cours de ces dernières années. J'espère bien que nous n'aurons pas à demander au Parlement des crédits supplémentaires pour les services administratifs du temps de paix, à moins que le Parlement n'approuve d'autres entreprises que nous n'avions pas prévues lors de la préparation du budget des dépenses.

Je m'arrête ici pour signaler les économies réalisées dans les dépenses de temps de paix. Elles sont de la plus haute importance parce qu'elles mettent à notre disposition des fonds pour les fins de la guerre.

Si l'on compare les chiffres que je vous ai donnés à ceux des prévisions budgétaires cor-